

## Agir pour l'avenir de notre cadre de vie

Au sein du Conseil municipal, notre groupe s'est systématiquement opposé aux différents projets d'**urbanisation d'Orgenoy** qui se dirigent **vers une forte urbanisation sans que soit pensé, dans ces nouveaux quartiers, des aménagements de bâtiments ou d'espaces publics.**

Les **projets d'urbanisation du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) n'augurent rien de bon** pour l'ensemble de la commune sous prétexte de « dents creuses urbaines » (extension d'Orgenoy, terrain de foot de Boissise, espaces verts de Valbois, espace vert des Vignes...) **pour l'avenir de notre cadre de vie.**

La majorité municipale se cache passivement derrière la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » (SRU) et le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF).

**Notre groupe avait déposé** une question orale lors du Conseil municipal du 02/12/2021 pour obtenir un débat avec **un vœu motivé de la commune se positionnant clairement contre la liaison routière A6-D607-D142 et le pont routier sur la Seine. Mme le Maire a refusé de soumettre au vote notre vœu** sous prétexte que le SDRIF était en cours de révision. Tant qu'il n'est pas révisé, ce schéma est encore valide (initialement jusqu'en 2030). C'était justement le moment de **se positionner officiellement par un vœu de la commune** et d'**influer** sur cette future révision **par une mobilisation de tous les acteurs locaux.**

**Notre groupe a été actif lors du projet peu écologique d'aire de grands passages sur Orgenoy.** Et finalement, avec le soutien des élus locaux des autres communes, **la Préfecture de Seine-et-Marne a entendu nos revendications.**

Nous avons toujours eu cette **volonté d'être acteur** à tous les niveaux et de **soutenir toutes les démarches citoyennes** en faveur de l'amélioration de notre qualité de vie.

**Concernant notre urbanisation, nous pouvons avoir la même démarche volontaire** pour enclencher un dialogue constructif avec la Préfecture.

Avec la nouvelle loi « Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification » (3DS) votée le 21/02/2022, **il n'y a plus la date butoir de 2025 de la loi SRU pour les 25% de logements sociaux.** Il y a aussi la **possibilité de négocier avec la Préfecture un contrat de mixité sociale.**

La **végétalisation de notre commune** pour nous préparer aux dérèglements climatiques n'est **pas la priorité de Mme le Maire.** Pourtant la loi « Climat et Résilience » du 20/07/2021 donne un objectif pour 2050 d'absence d'artificialisation nette des sols qui résulte d'un équilibre entre **la maîtrise de l'étalement urbain, la préservation et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville, et la renaturation des sols artificialisés.**

**Il ne faut pas attendre mais il faut agir sur ces dossiers vitaux pour l'avenir de notre commune** et des futures générations.

« Vous pouvez compter sur notre **disponibilité, notre bienveillance** et notre **engagement.** »



**Groupe « 2 Villages, 1 Commune »**  
**Eric BRIAND, Stéphanie DAL PRA**

<https://2villages1commune.wordpress.com/>  
[boissiseleroi.orgenoy@gmail.com](mailto:boissiseleroi.orgenoy@gmail.com)  
06.99.20.55.79

